

## **STRATEGIE ACTIONS SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018**

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018 faisant ressortir un total de 4 051 667 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître une perte de 152 609 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 4 029 571 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

#### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### **Opinion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

## Observation

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ Comme il ressort de l'état du portefeuille de Stratégie Actions Sicav au 31 décembre 2018, l'actif est employé à raison de 20,13% en liquidités et quasi-liquidités. Il y a donc lieu de signaler que ce taux dépasse le taux de maximum de 20% tel que prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ L'emploi au titre de la société « AMEN BANK » représentent, au 31 décembre 2018, 15,02% de l'actif de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, dépassant, ainsi, le seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- ✓ la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 31 janvier 2019

**Le Commissaire aux Comptes :**

**ECC MAZARS**

**Borhen CHEBBI**

**BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018**

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2018	31/12/2017
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b><u>Portefeuille-titres</u></b>			
Actions et droits rattachés		2 445 620	5 109 844
Obligations et valeurs assimilées		93 330	107 140
Titres OPCVM		196 921	137 797
	<b>3.1</b>	<b>2 735 871</b>	<b>5 354 781</b>
<b><u>Placements monétaires et disponibilités</u></b>			
Placements monétaires	<b>3.2</b>	499 693	498 672
Disponibilités	<b>3.3</b>	815 803	1 386 663
		<b>1 315 496</b>	<b>1 885 335</b>
Créances d'exploitations		<b>300</b>	-
Autres actifs		-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 051 667</b>	<b>7 240 116</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
Opérateurs créditeurs	<b>3.4</b>	17 271	28 058
Autres créditeurs divers	<b>3.5</b>	4 825	6 768
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>22 096</b>	<b>34 826</b>
<b>Capital</b>	<b>3.6</b>	3 976 330	7 109 770
<b>Sommes distribuables</b>	<b>3.7</b>	<b>53 241</b>	<b>95 520</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
Sommes distribuables de l'exercice		53 241	95 520
<b>ACTIF NET</b>		<b>4 029 571</b>	<b>7 205 290</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>4 051 667</b>	<b>7 240 116</b>

**ETAT DE RESULTAT**

**PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2018 AU 31 DECEMBRE 2018**

**(Montants exprimés en dinars)**

	Note	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	DU 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b><u>Revenus du portefeuille-titres</u></b>		<b>1 447</b>	<b>175 074</b>	<b>1 361</b>	<b>213 258</b>
Dividendes	4.1	300	170 435	-	207 314
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	1 147	4 639	1 361	5 944
<b><u>Revenus des placements monétaires</u></b>	4.3	<b>8 419</b>	<b>49 333</b>	<b>14 885</b>	<b>68 916</b>
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>9 866</b>	<b>224 407</b>	<b>16 246</b>	<b>282 174</b>
<b><u>Charges de gestion des placements</u></b>	4.4	<b>&lt;5 198&gt;</b>	<b>&lt;96 666&gt;</b>	<b>&lt;28 058&gt;</b>	<b>&lt;120 784&gt;</b>
<b>Revenu net des placements</b>		<b>4 668</b>	<b>127 741</b>	<b>&lt;11 812&gt;</b>	<b>161 390</b>
Autres produits		-	-	-	-
Autres charges	4.5	<7 450>	<27 309>	<12 139>	<39 182>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>&lt;2 782&gt;</b>	<b>100 432</b>	<b>&lt;23 951&gt;</b>	<b>122 208</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		<44 958>	<47 191>	<25 316>	<26 688>
<b>Sommes distribuables de la période</b>		<b>&lt;47 740&gt;</b>	<b>53 241</b>	<b>&lt;49 267&gt;</b>	<b>95 520</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		44 958	47 191	25 316	26 688
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<142 511>	77 323	184 722	65 537
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<648>	386 744	<45 504>	30 607
Frais de négociation de titres		<6 668>	<18 527>	<6 047>	<13 591>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>&lt;152 609&gt;</b>	<b>545 972</b>	<b>109 220</b>	<b>204 761</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

**PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2018 AU 31 DECEMBRE 2018**

(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b>&lt;152 609&gt;</b>	<b>545 972</b>	<b>109 220</b>	<b>204 761</b>
Résultat d'exploitation	<2 782>	100 432	<23 951>	122 208
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<142 511>	77 323	184 722	65 537
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<648>	386 744	<45 504>	30 607
Frais de négociation de titres	<6 668>	<18 527>	<6 047>	<13 591>
<b><u>Distributions de dividendes</u></b>	-	<b>&lt;91 459&gt;</b>	-	<b>&lt;141 114&gt;</b>
<b><u>Transactions sur le capital</u></b>	<b>&lt;2 863 340&gt;</b>	<b>&lt;3 630 232&gt;</b>	<b>&lt;1 629 619&gt;</b>	<b>&lt;1 738 716&gt;</b>
<b>Souscriptions</b>	-	-	<b>7 213</b>	<b>7 213</b>
Capital	-	-	6 892	6 892
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	<76>	<76>
Régularisation des sommes distribuables	-	-	397	397
<b>Rachats</b>	<b>&lt;2 863 340&gt;</b>	<b>&lt;3 630 232&gt;</b>	<b>&lt;1 636 832&gt;</b>	<b>&lt;1 745 929&gt;</b>
Capital	<2 662 095>	<3 359 587>	<1 612 709>	<1 720 682>
Régularisation des sommes non distribuables	<156 287>	<219 393>	1 590	2 038
Régularisation des sommes distribuables	<44 958>	<51 252>	<25 713>	<27 382>
Droit de sortie	-	-	-	97
<b><u>Variation de l'actif net</u></b>	<b>&lt;3 015 949&gt;</b>	<b>&lt;3 175 719&gt;</b>	<b>&lt;1 520 399&gt;</b>	<b>&lt;1 675 069&gt;</b>
<b><u>Actif net</u></b>				
En début de la période	7 045 520	7 205 290	8 725 689	8 880 359
En fin de la période	4 029 571	4 029 571	7 205 290	7 205 290
<b><u>Nombre d'actions</u></b>				
En début de la période	2 758	3 058	3 757	3 804
En fin de la période	1 613	1 613	3 058	3 058
<b><u>Valeur liquidative</u></b>	<b>2 498,184</b>	<b>2 498,184</b>	<b>2 356,210</b>	<b>2 356,210</b>
<b><u>Taux de rendement annualisé</u></b>	<b>-8,76%</b>	<b>7,35%</b>	<b>5,76%</b>	<b>2,52%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

**(Montants exprimés en dinars)**

**1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2018 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

**2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

## **2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2018 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 31 décembre 2018.

## **2.3 Evaluation des autres placements**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

#### **2.4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### **2.5 Capital social**

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

#### **2.6 Le résultat net de la période**

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuée.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuée est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

#### **2.7 Sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.



### **3 – NOTES SUR LE BILAN**

#### **3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit:

#### **A- Actions et droits rattachés**

<b><u>Titre</u></b>	<b><u>Nombre de titres</u></b>	<b><u>Coût d'acquisition</u></b>	<b><u>Valeur actuelle</u></b>	<b><u>% Actif</u></b>
ADWYA	29 800	161 034	141 937	3,50%
AMEN BANK	4 000	103 005	108 772	2,68%
ASTREE	1 000	19 009	37 002	0,91%
ATTIJARI BANK	2 700	121 882	115 552	2,85%
BH	5 818	97 003	74 086	1,83%
BIAT	1 430	148 227	170 765	4,21%
ESSOUKNA	26 200	127 128	65 002	1,60%
EURO-CYCLES	5 140	128 101	95 866	2,37%
I.C.F.	1 000	56 807	176 958	4,37%
MAGASIN GENERAL	2 500	68 354	96 250	2,38%
MIP	77 229	124 047	46 337	1,14%
ONE TECH HOLDING	15 300	168 430	244 647	6,04%
SAH LILAS	5 239	52 763	59 829	1,48%
SAM	52 240	134 073	216 535	5,34%
SFBT	4 000	60 596	94 240	2,33%
SOPAT	62 000	74 309	102 052	2,52%
TELNET HOLDING	30 000	149 925	288 300	7,12%
TUNINVEST-SICAR	7 598	67 963	48 019	1,19%
TUNISAIR	76 500	45 744	59 594	1,47%
UIB	8 618	207 365	203 876	5,03%
<b>Total actions et droit rattachés</b>		<b>2 115 764</b>	<b>2 445 620</b>	<b>60,36%</b>

### B- Titres OPCVM

<u>Titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
FCP SMART EQUITY 2	188	186 636	196 921	4,86%
<b>Total titres OPCVM</b>		<b>186 636</b>	<b>196 921</b>	<b>4,86%</b>

### C- Obligations et valeurs assimilées

<u>Titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
STB 2008/2	2 000	89 644	93 330	2,30%
<b>Total obligations et valeurs assimilées</b>		<b>89 644</b>	<b>93 330</b>	<b>2,30%</b>
<b>Total</b>		<b>2 392 044</b>	<b>2 735 871</b>	<b>67,52%</b>

### 3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<b><u>Certificats de dépôt</u></b>				
AMEN BANK au 04/01/2019 10J-9.25%	500 000	498 975	499 963	12,34%
<b>Total certificats de dépôts</b>	<b>500 000</b>	<b>498 975</b>	<b>499 963</b>	<b>12,34%</b>
<b>Total placements monétaires</b>	<b>500 000</b>	<b>498 975</b>	<b>499 963</b>	<b>12,34%</b>

### 3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Amen Bank Pasteur	816 267	1 296 859
Achats de titres à régler	<65 672>	<63 361>
Vente titres à encaisser	62 073	148 543
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	3 919	5 778
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<784>	<1 156>
	<b>815 803</b>	<b>1 386 663</b>

### 3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Rémunération du distributeur exclusif à payer	9 990	18 600
Rémunération du gestionnaire à payer	4 282	7 971
Rémunération du dépositaire à payer	2 999	1 487
	<u>17 271</u>	<u>28 058</u>

### 3.5 Autres créditeurs divers:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	3 921	5 016
TCL à payer	563	1 149
Redevances CMF à Payer	341	603
	<u>4 825</u>	<u>6 768</u>

### 3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

#### **Capital au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

Montant	7 109 770
Nombre de titres	3 058
Nombre d'actionnaires	68

#### **Souscriptions réalisées**

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

#### **Rachats effectués**

Montant	<3 359 587>
Nombre de titres	1445
Nombre d'actionnaires sortants	14

#### **Autres mouvements**

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	77 323
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	386 744
Régularisations des sommes non distribuables	<219 393>
Frais de négociations de titres	<18 527>

#### **Capital au 31 décembre 2018**

Montant	3 976 330
Nombre de titres	1 613
Nombre d'actionnaires	54

### 3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Résultat d'exploitation	100 432	122 208
Régularisation du résultat d'exploitation	<47 191>	<26 688>
	<u>53 241</u>	<u>95 520</u>

## 4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

### 4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/10/2018 au 31/12/2018</u>	<u>Période du 01/01/2018 au 31/12/2018</u>	<u>Période du 01/10/2017 au 31/12/2017</u>	<u>Période du 01/01/2017 au 31/12/2017</u>
Dividendes	300	170 435	-	207 314
	<u>300</u>	<u>170 435</u>	-	<u>207 314</u>

### 4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/10/2018 au 31/12/2018</u>	<u>Période du 01/01/2018 au 31/12/2018</u>	<u>Période du 01/10/2017 au 31/12/2017</u>	<u>Période du 01/01/2017 au 31/12/2017</u>
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	1 147	4 639	1 361	5 944
	<u>1 147</u>	<u>4 639</u>	<u>1 361</u>	<u>5 944</u>

### 4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/10/2018 au 31/12/2018</u>	<u>Période du 01/01/2018 au 31/12/2018</u>	<u>Période du 01/10/2017 au 31/12/2017</u>	<u>Période du 01/01/2017 au 31/12/2017</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	5 252	32 222	10 226	37 270
Intérêts sur dépôt à vue	3 167	17 111	4 659	31 646
	<u>8 419</u>	<u>49 333</u>	<u>14 885</u>	<u>68 916</u>

#### 4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2018 au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018 au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2017 au</u> <u>31/12/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017 au</u> <u>31/12/2017</u>
Rémunération du gestionnaire	4 282	27 215	7 971	34 465
Rémunération du distributeur exclusif	9 990	63 501	18 600	80 419
Commission de surperformance au gestionnaire	<7 931>	-	-	-
Commission de surperformance au distributeur	<2 643>	-	-	-
Rémunération du dépositaire	1 500	5 950	1 487	5 900
	<b>5 198</b>	<b>96 666</b>	<b>28 058</b>	<b>120 784</b>

#### 4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2018 au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018 au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2017 au</u> <u>31/12/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017 au</u> <u>31/12/2017</u>
TCL	4 852	11 908	4 876	9 139
Honoraires du commissaire aux comptes	1 446	8 417	2 387	9 658
Redevances CMF	1 070	6 653	1 950	8 455
Autres frais	82	331	71	603
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	-	-	2 855	11 327
	<b>7 450</b>	<b>27 309</b>	<b>12 139</b>	<b>39 182</b>

## **5 - REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE:**

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.